

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 2 (1963-1964)
Heft: 7

Rubrik: Les 41ème Journées des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

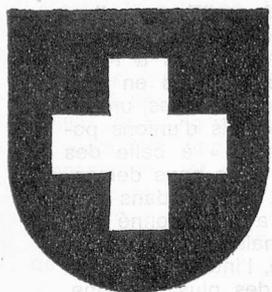
Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pg 11370

2^{me} année : N° 7-11, 1963/64

opl. 2



LE COURRIER SUISSE



Publié sous les auspices de la Conférence des
Présidents et Délégués des Sociétés Suisses
de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

2^{me} année - N° 7 - Septembre/Octobre 1963

COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE

L'Ambassade porte à la connaissance des Suisses résidant en Belgique que l'ancien modèle de passeport (couverture brune, cartonnée) cessera d'être valable le 31 juillet 1964. Les nouveaux passeports (couverture rouge, croix blanche, lettres dorées) peuvent être obtenus à la chancellerie de l'Ambassade contre restitution de l'ancien titre de voyage et remise de deux photographies récentes.

Il est rappelé à cette occasion qu'il est indispensable d'être muni du passeport pour voyager hors de Belgique. La carte d'identité pour étrangers, délivrée par les autorités belges, n'est en effet valable qu'en Belgique.

EDITORIAL

La course au soleil a pris fin ; peut-être êtes-vous revenus de vacances sans avoir fait le plein en rayons ultraviolets, mais nous avons repris le collier, malgré quelques déconvenues et nous sommes déjà enclins à ne conserver, comme du service militaire, que les bons souvenirs.

L'été maussade n'a pas empêché que se déroulent en Suisse deux manifestations fédérales d'importance : la Fête de gymnastique et la Fête de tir, auxquelles ont brillamment participé nos sociétés bruxelloises.

Dans un autre domaine, il faut revenir sur la célébration du Centenaire de la Croix-Rouge Internationale. Fruit de l'obstination d'un homme de foi et d'un travail d'équipe réunissant des compétences et des moyens d'action toujours plus étendus, cette institution unique a été mise au service de l'humanité.

Un autre événement important a trait à la politique intérieure, à cette « question jurassienne », que l'on voyait se détériorer sans qu'apparaisse à l'horizon une solution valable digne de nos institutions démocratiques. Il a fallu, pour sortir de l'impasse actuelle, le courage politique du Conseiller Fédéral F. Wahlen, agissant en tant que citoyen bernois.

A la Foire aux chevaux de Saingnégier, il s'est adressé au peuple jurassien en termes qui ont eu un retentissement profond. Dès maintenant, le « Rassemblement Jurassien » a donné son adhésion à l'organisation d'une table ronde à laquelle participeraient tous les intéressés, ce que l'on attendait en vain du gouvernement bernois où siègent cependant deux Jurassiens.

Sans vouloir s'imiscer dans cette affaire délicate et complexe, il faut saluer avec une grande satisfaction l'acte politique, plein de sagesse, du citoyen F. Wahlen. Il pour-

LES 41^{ème} JOURNÉES DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Ces journées, qui prennent de plus en plus la forme d'un congrès, eurent lieu à St. Moritz, les 16, 17 et 18 août 1963.

Alors que la matinée et l'après-midi du vendredi furent consacrées aux séances de la Commission des Suisses de l'Étranger (CSE) — dont le bureau comprend 8 membres, dont 2 sont maintenant des Suisses de l'étranger

LA CATASTROPHE DE DURRENAESCH

Les Suisses de l'étranger et particulièrement ceux de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg ont été douloureusement émus en apprenant la catastrophe de Durrennaesch où une Caravelle de la Swissair s'est écrasée faisant 80 victimes, dont 44 habitants du village zurichois de Humlikon.

Ils s'associent de tout cœur à ce deuil national et expriment aux habitants de ce village d'Humlikon leurs sentiments de profonde sympathie. Le COURRIER SUISSE ouvre une souscription afin de permettre aux Suisses de Belgique et du Grand-Duché de témoigner leur sympathie tangible aux nombreux orphelins de ce village si cruellement décimé.

Les souscriptions peuvent dès maintenant être versées au C.C.P. 5746.11 de l'éditeur, M. J. Pierrehumbert, avec la mention « Durrennaesch ».

LA COMMISSION DE REDACTION.

rait bien marquer le tournant décisif dans cette question jurassienne, dont Monsieur Choppard a entretenu d'autre part les Suisses de l'étranger à Saint-Moritz, en soulignant que ce désaccord douloureux était un des points négatifs actuels de la démocratie suisse.

Il nous est agréable enfin de vous entretenir de l'excellente initiative de la N.S.H., qui vient de publier un ouvrage* sur la Suisse, face à l'intégration européenne. Sous forme d'articles venant des horizons les plus variés, bien documentés, où les trois thèmes que défend la Suisse sont commentés, cet ouvrage apporte une documentation de valeur pour ceux des pays étrangers désireux de se faire une opinion objective sur la position prise par la Suisse en face du Marché Commun. Cette publication en quatre langues, constitue un heureux précédent rompant avec l'attitude de prudence excessive trop souvent adoptée par les Autorités fédérales en matière de « Public relations » sur le plan international. Les Suisses de l'étranger peuvent eux aussi faire leur profit de cet ouvrage remarquable.

Et maintenant « last but not least », en terminant, nous constatons que cet éditorial est destiné au « Courrier Suisse » n° 7. Notre petit journal entre ainsi allègrement dans sa deuxième année.

A.W.K.

* La Suisse face à l'avenir, voir C.S. N° 5 de mai 1963.

Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4

Offert par la Compagnie Industrielle BROWN BOVERI S.A.
105, Rue de la Loi, Bruxelles 4



à l'Étranger, indiqua ensuite la composition de ce secrétariat : 17 personnes, dont 5 s'occupant exclusivement du Fonds de Solidarité. Il donna un bref aperçu de ses activités : article constitutionnel, acquisition des biens-fonds en Suisse, impôt anticipé, écoles suisses à l'étranger (actuellement 13), Echo (1600 nouveaux abonnements en un an), camps pour les jeunes Suisses de l'Étranger, etc., etc.

Puis M. FROELICH, Président du **Fonds de Solidarité**, expose que depuis la création de ce fonds, les recettes ont atteint Fr. S. 1.828.000, dont 1.138.000 lors du dernier exercice (1962-63). Jusqu'ici des indemnités d'un montant de Fr. S. 1.272.500 ont été accordées à 99 cas de perte d'existence. Rien que pour le dernier exercice, cette somme a atteint Fr. S. 880.000, si bien qu'il a fallu faire appel à la garantie de la Confédération. Le fonds compte actuellement 6900 membres et l'accroissement provient maintenant surtout des pays des zones réputées calmes. Ce fait positif devrait encourager l'adhésion de nouveaux membres plus soucieux de solidarité que de leur propre intérêt. De nombreuses adhésions sont encore nécessaires pour que le fonds tourne normalement.

La soirée se termina par une série de séances séparées ayant trait au Fonds de Solidarité, à un échange de vues sur les activités des Colonies et du SSE, aux problèmes relatifs aux jeunes Suisses de l'étranger, aux questions de l'AVS/AI, de la taxe militaire, etc...

★

La deuxième séance plénière fut consacrée, dès le samedi matin au thème principal : **Prise de conscience de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui et de demain (rôle des Suisses à l'étranger dans la défense du pays sous toutes ses formes)**.

Le Colonel Commandant de Corps Robert FRICK traita de la **défense nationale militaire**. Il évoqua d'abord l'évolution de nos conceptions militaires défensives, face aux transformations techniques dans le monde entier. Il rappela les grandes lignes de la réorganisation de notre armée, basée sur des perspectives de batailles plus simples, pouvant s'effectuer simultanément sur l'ensemble du territoire. L'une des forces de l'armée est le système des milices, elle est même un élément indispensable à notre cohésion nationale.

L'**armement nucléaire** permettrait de « rétablir l'équilibre entre les plus grands et les petits », mais ce serait une faute grave de chercher à se procurer de tels moyens atomiques au prix du renoncement plus ou moins total de notre neutralité politique et militaire. Il faut donc continuer les études dans ce domaine et ne pas considérer comme exclu de trouver chez nous, un jour ou l'autre, les matières premières nécessaires. Car, du point de vue technique, il n'y a pas de problème qui ne pourrait être résolu dans notre pays.

Le Colonel Cdt de CA aborda ensuite le problème de la **défense spirituelle**, particulièrement importante — surtout en période de guerre froide —, la résistance morale du peuple et de l'armée devant être minutieusement préparée bien avant le début d'une guerre. De ce côté là, le bilan semble positif. Toutefois, l'orateur ne cache pas le souci que lui cause l'esprit qui règne dans certains établissements d'instruction supérieure, surtout en Suisse romande. L'idéologie communiste a surtout gagné du terrain chez les intellectuels. Il existe là un danger de contamination de l'esprit de la jeunesse dont les conséquences pourraient être très inquiétantes. Le Colonel commandant de corps insiste aussi sur la déficience de notre **défense civile** qui peut exercer une influence considérable sur la résistance morale du pays.

Le chef de l'instruction militaire termina en parlant des jeunes qui se veulent européens ou citoyens du monde. Il reste cependant persuadé qu'ils ne tarderont pas à se raccrocher à la patrie réelle et il conclut en soulignant « le caractère de pèlerinage » des retours au pays des Suisses de l'étranger. « Puissiez-vous longtemps encore nous apporter la pureté de votre patriotisme et puiser dans vos séjours en Suisse la force d'accomplir la mission que vous vous êtes assignée hors de nos frontières. »

★

M. Max WEBER, Conseiller national, ancien Conseiller fédéral, posa ensuite la question : « **La Suisse a-t-elle en**

tant que petit état sa raison d'être dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain ? » Le monde d'aujourd'hui est devenu plus petit et les nombreuses frontières à l'intérieur de l'Europe semblent dépassées. De plus en plus on voit la création de grandes unités économiques, unions douanières, zones de libre échange, projets d'unions politiques allant de l'« Europe des Patries » à celle des « Etats-Unis d'Europe ». Nous devons donc nous demander quel serait le rôle réservé à la Suisse dans une Europe intégrée. Le Conseil Fédéral a déjà donné son accord sur l'**intégration économique**, mais s'est prononcé **contre l'intégration politique**. En réalité, l'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale est des plus ancienne. A l'aide de nombreux chiffres, M. Weber prouve que, par tête d'habitant, la Suisse est l'un des meilleurs acheteurs et des meilleurs vendeurs du monde. C'est également le pays du monde qui, par habitant, occupe la plus forte main-d'œuvre étrangère : 700.000 personnes, soit autant que l'Allemagne Fédérale. D'autre part, les Suisses à l'étranger (double nationaux compris) sont au nombre de 268.000, soit 5 % de la population de notre Patrie. Peu de pays dépassent ce pourcentage.

Parlant de l'intégration européenne proprement dite, M. Weber estime que la Suisse n'a pas à se préoccuper de la situation actuelle, malgré l'intensification de la concurrence due aux réductions des tarifs douaniers à l'intérieur de la CEE. Elle a d'autres atouts favorables, par exemple des impôts bien moins élevés et des taux d'intérêt plus bas que les pays du Marché Commun, et peut-être aussi une augmentation moins rapide du coût de la vie. Bien qu'une association au Marché Commun demeure souhaitable, nous ne sommes nullement contraints de la rechercher en hâte et à n'importe quel prix. Nous ne devons en aucun cas limiter nos institutions démocratiques, mais sauvegarder notre neutralité et exiger toutes les réserves indispensables en matière de politique agraire.

La poursuite de l'intégration est à l'heure actuelle entourée de tant de points d'interrogation qu'il n'est pas possible de prévoir le développement futur du Marché Commun, avec ou sans l'Angleterre, avec ou sans de Gaulle. Par conséquent, il est impossible de fixer la position ou le rôle de la Suisse, il ne reste qu'à attendre.

Toutefois, pendant cette période d'attente, la tâche des Suisses à l'étranger doit encore être soulignée. Ils sont placés, mieux que quiconque, pour faire comprendre la signification de la neutralité pour la Suisse elle-même, mais aussi pour le reste du monde, pour expliquer la nécessité de ces réserves et les raisons d'être de cette attitude. La patrie leur sera reconnaissante d'assurer ce travail de pionniers.

★

M. Théo CHOPPART, Président de la N.S.H., parla ensuite des **réalités de notre pays**. Il n'y a rien d'anachronique dans nos institutions, notre conception de vie en commun devrait avoir le dernier mot, « notre petit état est à la taille de l'homme ». Il importe que notre comportement quotidien demeure en harmonie avec cette volonté, cette conviction du rôle et de la mission du petit état.

Toutefois, certains aspects deviennent moins positifs. M. Choppard pense en particulier à la question jurassienne où se manifestent hélas l'incapacité des intéressés directs à dissiper les tensions, les méfiances et les inimitiés fraternelles qui opposent Berne et une minorité jurassienne. Le comportement des uns et des autres est une rupture avec cet impératif du dialogue et de l'ajustement qui depuis plus de 100 ans caractérise notre Confédération. On ne peut laisser pourrir le problème du Jura. La NSH s'emploie depuis quelque temps à créer les conditions d'une reprise de l'indispensable dialogue et M. Choppard ne manque pas de souligner l'intervention récente du Conseiller fédéral Wahlen dans le sens de l'apaisement.

Un autre danger nous menace, la course à la quantité. Les armes de la Suisse sont la qualité et la spécialisation, les seules qui nous permettent de maintenir notre pays sur le marché mondial. Nous ne sommes pas à même de tenir tête à la concurrence par une production de masse, visant au profit immédiat, nous devons revenir à ce principe de base : la qualité.

En Suisse, on devrait songer aussi bien à la lutte contre

RECHERCHER
Sous la rubrique
REVUE SUISSE

le bruit, la pollution des eaux et de l'air, l'enlaidissement des paysages qu'aux progrès techniques et aux aménagements de notre réseau routier. Rien ne peut nous être plus fatal que la perte du sens de la hiérarchie des valeurs. Nous tolérons trop aisément les aiguillages de la facilité, laissons pourrir des problèmes comme celui de la spéculation foncière ou celui du Jura, nous manquons d'enseignants et d'infirmières, alors que prospèrent producteurs et vendeurs de biens superflus.

Le Président de la NSH termina en demandant à Dieu de bénir notre Patrie et de nous rendre plus soucieux de son bien.

★

M. M. JACCARD, Chef de section au Département politique fédéral, résuma brièvement l'état des travaux de préparation d'un **article constitutionnel relatif aux Suisses de l'étranger**. Mention n'est pas faite de leur existence dans la constitution, mais cette dernière comprend de nombreux articles qui les touchent ou qui les excluent.

La rédaction du nouvel article est à l'étude, mais elle pose des problèmes très complexes, touchant à de nombreuses questions juridiques, sur le plan national et international. Dès que l'étude sera terminée, elle sera soumise au Conseil Fédéral, puis aux cantons et au peuple.

M. SCHURCH souligne ensuite qu'en réalité le simple article de compétence envisagé pose autant de problèmes qu'une série de revendications directes et nécessite beaucoup de recherches, de sorte que l'article ne sera pas voté avant les prochaines journées de Lausanne, comme on pouvait encore l'espérer à Sion, l'année dernière.

★

Nous ne reviendrons pas en détail sur l'exposé de M. BEGLINGER sur l'EXPO 64. Des renseignements seront publiés ultérieurement. Il s'agit de présenter la Suisse dans sa réalité et ses espoirs, aux Suisses comme aux étrangers, et ceux de la 5ème Suisse peuvent être d'excellents propagandistes pour cette prise de conscience d'envergure.

★

La dernière séance permit à des Suisses de France, d'Angleterre, d'Autriche, d'Italie, de Suède, d'Espagne et du Canada, de faire entendre leurs voix au sujet de la prise de conscience de la Suisse et en particulier sur le rôle des Suisses à l'étranger pour la défense du pays.

Quelques-unes de leurs remarques méritent d'être soulignées et montrent que leur prise de conscience gagne du terrain et que la voix de ceux de la 5ème Suisse est une voix sur laquelle on doit de plus en plus compter. Ils ne viennent maintenant plus en solliciteurs, mais ont quelque chose à apporter. Les Suisses de l'étranger ne veulent plus être des Suisses « à part », mais devenir des Suisses « de part, et de part entière ». Leurs principes impliquent une rénovation complète des rapports entre les Suisses de l'étranger et ceux du pays. La nouvelle génération entend lutter pour la reconnaissance de tous ses droits et pour la réintégration de la 5ème Suisse dans la Communauté nationale.

Telle fut la thèse de M. LUCHINGER qui parla au nom des Suisses de France et rappela quelques termes de l'allocution prononcée par le Président Spühler, le 28 juin dernier, à la Fête Fédérale de Gymnastique de Lucerne : « Vous êtes des Suisses, non seulement par le fait de votre naissance, mais parce que vous avez aussi décidé de l'être et que voulez participer à la vie commune de la Confédération. » Quant à la qualité de Suisse, M. Spühler la définit comme suit : « Participer à la marche de l'Etat, se sentir responsable avec lui, le regarder comme son affaire personnelle, c'est cela agir en bon Suisse. » Cette définition doit servir de base et signifie qu'il faut créer une association à compétence législative reconnue par les membres des colonies et les autorités fédérales. Après cette reconnaissance de citoyens à part entière, les problèmes particuliers seront résolus avec facilité dans un cadre institutionnel suisse. « Nous sommes Suisses et désirons le rester », déclara M. Luchinger, « nous entendons rester là où nous vivons. C'est à travers notre originalité que nous réclamons notre part de responsabilités dans la destinée de la Patrie ».

★

Le couronnement de ce congrès fut le **discours de M.**

Roger BONVIN, Conseiller fédéral, chef du département des finances et des douanes. Notre Ministre laissa parler son cœur et improvisa son exposé, sur la base des débats de la journée qu'il avait suivis avec beaucoup d'intérêt.

Il tint à remercier, au nom des autorités fédérales, les Suisses de l'étranger, en particulier les familles suisses d'où rayonne l'âme du pays à l'étranger, en soulignant une constante rencontrée partout : l'amour de la Patrie. M. Bonvin évoqua ensuite le problème des travailleurs étrangers en Suisse, ceux du régime d'autorisation pour l'achat des biens-fonds — pratiquement sans conséquences — mais que les chambres n'ont pu régler autrement en raison des obligations internationales.

S'attaquant ensuite à des questions d'ordre économique, il souligna que le tourisme — complément important de l'agriculture dans les régions campagnardes — joue un rôle correcteur, renforçant le pouvoir d'achat du franc.

Le Conseiller fédéral insista aussi sur l'importance du dialogue des Suisses du monde entier avec le pays et ses autorités. D'ordre privé, ce contact, espère-t-il, deviendra petit à petit officiel.

Parlant de la neutralité suisse, il estima qu'il s'agit là d'une disponibilité de services, pour l'humanité entière, et que cette force extraordinaire devrait être créée, si elle n'existait pas, afin que la paix puisse régner dans le monde. Nous ne devrions pas être inquiets de voir s'accomplir un élargissement des états si l'Europe se charpente comme la Suisse, depuis son origine, cet élargissement étant basé sur la foi en Dieu qui définit la dignité de la personne humaine.

Le Conseil fédéral est prêt à faire la synthèse des possibilités et à étudier et réaliser un effort dans le perfectionnement des lois. Le Suisse doit être critique vis-à-vis de ses défauts et garder sa foi en la chance qu'il a d'être Suisse. La Confédération subsiste dans l'affection des générations entre elles, par le truchement de la famille.

★

Le samedi soir, le gouvernement du canton des Grisons reçut les quelque 350 participants à un vin d'honneur qui fut suivi d'un banquet agrémenté de productions folkloriques de la région.

Le pique-nique prévu à l'alpe Surlej ne put avoir lieu le dimanche, le paysage s'étant brusquement transformé en image hivernale. Mais les participants eurent la possibilité d'admirer individuellement les beaux sites environnants avant de prendre le chemin du retour.

Les prochaines journées auront lieu à Lausanne, fin août 1964, dans le cadre de l'EXPO, et auront pour thème principal : **La Suisse et les pays en voie de développement.**

J. P.

LA SUISSE EN BREF

- La Suisse a adhéré au **Traité de Moscou**.
- Une **Mosquée** a été inaugurée à Zurich dont la population vient de dépasser un million d'habitants.
- A ZURICH encore, pendant la Fête fédérale de tir, une vaste opération préventive de police a permis de déjouer les entreprises d'une association de **blousons noirs** du canton et des cantons voisins.
- On vient de fêter le millénaire de l'**Abbatiale de Payerne** qui a été restaurée et rendue au culte.
- Un hommage a été rendu à la mémoire d'**Alfred Métraux** au Palais de l'Unesco à Paris dont il avait été un collaborateur très distingué. Né à Lausanne, devenu citoyen américain, il était considéré comme l'un des maîtres de l'ethnologie contemporaine.
- L'aviation suisse a commémoré le cinquantième anniversaire de la traversée héroïque des Alpes de Berne à Milan par l'aviateur **Oscar Bider**.
- Le grand champion de ski **Georges Schneider** (La Chaux-de-fonds) a été victime d'un accident de chasse mortel dans le canton d'Unterwald. Il était ancien champion du monde de slalom et l'actuel entraîneur de l'équipe nationale de ski.
- « **Opération Jungfrau** ». Le 8 septembre se sont déroulés sous ce nom au Jungfraujoch, sur le glacier d'Aletsch, à Grindelwald et Wengen des exercices et démonstrations du groupe sanitaire de la division de montagne 9 en présence d'environ 500 participants du Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge et de l'Office international de documentation de médecine militaire. Le mauvais temps avec neige et pluie a montré aux congressistes, d'une manière impressionnante, les difficultés du service sanitaire et du transport des blessés en haute montagne.
- Le « **Knabenschiesen** » à Zurich, cette fête de tir traditionnelle, à laquelle ont participé près de 8000 écoliers de la ville de Zurich, a donné un résultat surprenant. Alors que jamais, jusqu'à présent, un des jeunes tireurs n'avait atteint le maximum des points, quatre cette année, ont sur cinq coups, fait cinq mouches, et il fallut un tir de barrage pour désigner le « Roi du tir ». C'est aussi la première fois qu'on confiait à ces garçons le fusil d'assaut et que douze jeunes Anglais ont été invités à participer à ce tir, à l'occasion de la « Semaine britannique » qui se tenait en même temps à Zurich.